



Signature imitée pour signature de marchés

Par **andral**, le **22/03/2012** à **09:44**

Bonjour,

Mon employeur a imité ma signature dans des marchés avec des collectivités pour la réalisation de stations d'épuration, j'ai les copies des documents avec ma signature imitée.

Si je l'attaque au pénal, puis-je espérer de gagner ?

Nota : je suis directeur technique dans l'entreprise.

Merci de me répondre,

J-L ANDRAL